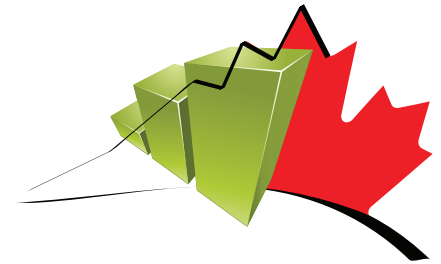


Rapports économiques et sociaux

Tendances récentes en matière d'immigration du Canada vers les États-Unis



par Feng Hou, Milly Yang et Yao Lu

Date de diffusion : le 23 juillet 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Tendances récentes en matière d'immigration du Canada vers les États-Unis

par Feng Hou , Milly Yang et Yao Lu

DOI: <https://doi.org/10.25318/36280001202500700006-fra>

Les flux migratoires au-delà des frontières internationales jouent un rôle déterminant dans le façonnement des économies nationales, la capacité d'innovation et le développement sociétal au 21^e siècle. Pour les pays voisins dont l'économie est profondément intégrée comme le Canada et les États-Unis, la circulation des personnes, en particulier des travailleurs qualifiés, a des répercussions profondes. Au Canada, les préoccupations concernant l'« exode des cerveaux », soit l'émigration de Canadiens hautement instruits et qualifiés, principalement vers les États-Unis, sont un thème récurrent dans le discours public et politique canadien. L'attrait économique du marché plus vaste des États-Unis, offrant des possibilités plus vastes et souvent une rémunération plus élevée dans certains domaines, continue de compromettre la capacité du Canada à retenir les talents.

Des études antérieures ont porté sur les personnes nées au Canada et installées aux États-Unis, en s'appuyant sur les données du recensement des États-Unis de l'American Community Survey, mais ces sources offrent une couverture insuffisante des résidents canadiens nés à l'étranger et elles ne permettent pas de faire la distinction entre la résidence permanente et la résidence temporaire (Damas de Matos et Parent, 2019; Dion et Vézina, 2010; Mueller, 2006, 2013). Peu d'études ont comparé les flux annuels de migration permanente entre le Canada et les États-Unis. Les données historiques montrent que le Canada a généralement enregistré des sorties nettes vers les États-Unis (U.S. Bureau of the Census, 1990), perdant des travailleurs qualifiés dans des domaines critiques au cours des années 1990 (Zhao, Drew et Murray, 2000). De plus, l'absence de données fiables sur les travailleurs temporaires canadiens aux États-Unis demeure un obstacle majeur à la compréhension de la véritable portée de la mobilité des travailleurs qualifiés entre les deux pays, puisque les Canadiens qui résident aux États-Unis sont probablement plus nombreux à le faire en tant que titulaires d'un visa temporaire que comme résidents permanents (Bérard-Chagnon et Canon, 2022; Dion et Vézina, 2010).

La présente étude compare d'abord les tendances des **flux annuels de migration permanente** entre le Canada et les États-Unis depuis les années 1990¹. Cette comparaison fournit un contexte important pour comprendre l'échange net de migrants permanents (ressortissants nés à l'étranger qui se sont vu accorder le droit de vivre et de travailler dans le pays d'accueil de façon permanente). Les flux de migration permanente sont mesurés selon le pays de naissance et le pays de dernière résidence. La différence entre ces deux indicateurs reflète, dans une certaine mesure, la migration de deuxième étape, au cours de laquelle les personnes nées à l'étranger s'établissent initialement dans un pays (p. ex. le Canada), puis migrent vers un autre pays (p. ex. les États-Unis).

1. Les tendances observées avant les années 1990 figurent dans une étude antérieure (U.S. Bureau of the Census, 1990).

Toutefois, les statistiques sur la migration permanente ne rendent pas pleinement compte du mouvement de personnes en vertu d'un visa de travail temporaire, qui représente l'une des voies principales permettant aux professionnels qualifiés d'entrer et de séjourner aux États-Unis. Par conséquent, cette étude va plus loin en examinant les tendances récentes des **flux de migration temporaire** du Canada vers les États-Unis. Elle repose plus précisément sur les données sur les citoyens canadiens qui présentent une demande d'accréditation professionnelle permanente aux États-Unis, une étape clé du processus pour les personnes qui cherchent à obtenir la résidence permanente parrainée par l'employeur (carte verte). Cet ensemble de données unique offre des renseignements précieux sur les caractéristiques des Canadiens qui recherchent activement des possibilités de carrière à long terme avant d'être admissibles à la résidence permanente aux États-Unis. Il permet également de différencier les citoyens canadiens nés au Canada des citoyens canadiens nés à l'étranger, fournissant ainsi des renseignements sur les caractéristiques des anciens immigrants au Canada qui s'établissent aux États-Unis.

La section suivante propose une comparaison des tendances des flux totaux de migration permanente entre les deux pays, suivie d'une analyse des tendances et des modèles des travailleurs temporaires canadiens à la recherche d'un emploi à long terme aux États-Unis. Cette étude n'a pas permis de comparer directement les flux de travailleurs temporaires entre les deux pays en raison du manque de données comparables.

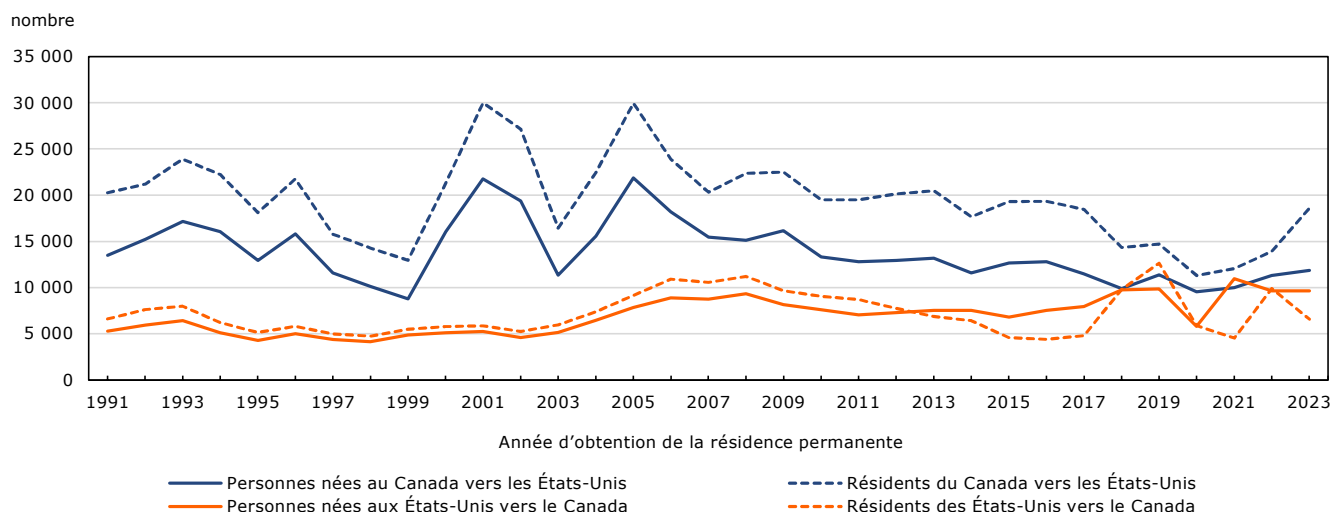
Migration permanente du Canada vers les États-Unis

Le graphique 1 montre les tendances du nombre annuel de résidents permanents quittant le Canada pour s'établir aux États-Unis, et vice versa. Les données sur les immigrants canadiens aux États-Unis sont tirées de diverses éditions du *Yearbook of Immigration Statistics* publié par l'Office of Homeland Security Statistics des États-Unis (s.d.a), tandis que les données sur les immigrants américains au Canada proviennent de la Base de données longitudinales sur l'immigration (Statistique Canada, 2024).

Le nombre annuel de personnes nées au Canada à qui la résidence permanente aux États-Unis a été accordée a fluctué considérablement au cours de la période à l'étude, particulièrement au début des années 2000. Ces variations sont liées en grande partie aux problèmes et aux arriérés de traitement qui ont touché l'ensemble des admissions aux États-Unis (Batalova, 2006).

Malgré ces fluctuations à court terme, on constate une diminution évidente de la migration permanente du Canada vers les États-Unis depuis la fin des années 2000. Par exemple, le nombre moyen de personnes nées au Canada ayant obtenu la résidence permanente aux États-Unis est passé de 15 600 à la fin des années 2000 à 10 900 à la fin des années 2010, ce qui représente une baisse de 30 %. Les niveaux de 2022 et 2023 sont demeurés essentiellement inchangés par rapport à 2019, l'année précédant la pandémie de COVID-19.

Graphique 1
Flux d'immigration permanente entre les États-Unis et le Canada



Sources : Office of Homeland Security Statistics des États-Unis, Yearbook of Immigration Statistics; et Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

Le nombre de résidents permanents des États-Unis dont le dernier pays de résidence était le Canada a suivi une tendance comparable à celle des personnes nées au Canada qui sont des résidents permanents aux États-Unis, même si le premier groupe était environ 40 % plus grand. Autrement dit, environ 30 % des résidents permanents qui migrent du Canada vers les États-Unis n'étaient pas nés au Canada. Étant donné que les personnes nées à l'étranger représentaient de 16 % (Recensement de 1991) à 26 % (Recensement de 2021) de la population canadienne, cela donne à penser que les résidents étrangers du Canada étaient plus susceptibles que les personnes nées au Canada de devenir des résidents permanents des États-Unis. Cette situation pourrait être attribuable à la migration de deuxième étape, selon laquelle des personnes nées à l'étranger migrent vers le Canada, puis se réinstallent aux États-Unis.

Par exemple, selon les estimations de la population canadienne tirées du Recensement de 2016² et le nombre de résidents permanents ayant déménagé aux États-Unis au cours de cette année-là, le taux d'émigration vers les États-Unis était de 4,8 pour 10 000 habitants nés au Canada, comparativement à 8,2 pour 10 000 habitants pour la population née à l'étranger.

En comparaison, le nombre de résidents permanents des États-Unis ayant déménagé au Canada était généralement plus faible. En ce qui concerne la population née aux États-Unis, le taux d'émigration vers le Canada était d'environ 2,7 pour 100 000 habitants, soit environ 6 % du taux d'émigration de la population née au Canada vers les États-Unis. Entre le début des années 1990 et le milieu des années 2010, le nombre d'immigrants nés aux États-Unis au Canada représentait le tiers à la moitié environ du nombre d'immigrants nés au Canada aux États-Unis. Par conséquent, le Canada a subi une perte nette dans l'échange de résidents permanents.

Toutefois, ce nombre est en hausse depuis 2017 et, au cours de certaines années après 2017, il était équivalent au nombre de résidents permanents en provenance du Canada qui déménageaient aux États-Unis, ou le dépassait légèrement. Cette tendance a été perturbée par la pandémie de COVID-19, qui a

2. Les données de 2021 n'ont pas été utilisées, car le flux de résidents permanents de 2021 a probablement été touché par la pandémie de COVID-19.

réduit considérablement les entrées en provenance des États-Unis en 2020 et 2021. À compter de 2018, les flux entre les deux pays se sont en grande partie équilibrés.

Contrairement à la tendance observée pour la migration du Canada vers les États-Unis, le nombre de résidents permanents qui ont déménagé au Canada et qui ont résidé pour la dernière fois aux États-Unis n'a été que légèrement supérieur au nombre d'immigrants nés aux États-Unis qui ont déménagé au Canada entre 1991 et 2012. Toutefois, depuis 2013, cette relation s'est inversée la plupart des années. Ce changement est en grande partie attribuable au fait que de nombreuses personnes nées aux États-Unis vivaient au Canada en tant que résidents temporaires avant de devenir des résidents permanents et ont donc déclaré le Canada, et non les États-Unis, comme leur dernier pays de résidence (Hou et Stick, 2025). Par conséquent, le nombre d'immigrants résidant aux États-Unis qui déménagent au Canada n'est pas directement comparable au nombre d'immigrants résidant au Canada qui déménagent aux États-Unis.

Travailleurs canadiens demandant la résidence permanente aux États-Unis

Aux États-Unis, la majorité des immigrants qui demandent la résidence permanente en fonction de l'emploi doivent obtenir une accréditation professionnelle par l'intermédiaire du système Program Electronic Review Management (PERM) (Office of Homeland Security Statistics des États-Unis, s.d.b). Ce processus comprend la mise à l'essai du marché du travail, la protection salariale et une surveillance par le gouvernement pour veiller à ce que l'embauche de travailleurs étrangers ne défavorise pas les travailleurs américains (Rissing et Castilla, 2014)³. Bien qu'il soit comparable au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) du Canada, le système PERM est spécifiquement conçu pour l'immigration permanente, tandis que le PTET est principalement conçu pour les emplois temporaires, avec certaines voies d'accès à la résidence permanente.

Comme le montre le tableau 1, le nombre de citoyens canadiens qui ont cherché à obtenir un emploi permanent aux États-Unis a diminué de 26 % au cours de la période de 2015⁴ à 2024, ce qui rend compte d'une baisse plus générale du flux global de résidents permanents canadiens. Cette diminution était plus prononcée chez les citoyens canadiens nés au Canada (-36 %) que chez les citoyens canadiens nés à l'étranger (-17 %). En 2024, les citoyens canadiens nés à l'étranger représentaient 60 % de tous les demandeurs canadiens d'une accréditation professionnelle, en hausse par rapport à 54 % une décennie plus tôt.

Alors que les travailleurs canadiens ayant présenté une demande d'emploi permanent étaient généralement très instruits, leur niveau de scolarité a diminué au cours de la période visée par l'étude, la proportion de personnes titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat étant passée de 41 % à 31 %. Les citoyens canadiens nés au Canada étaient plus susceptibles de posséder un doctorat, tandis que les citoyens canadiens nés à l'étranger étaient plus susceptibles de posséder une maîtrise. Néanmoins, au sein des deux groupes, le niveau de scolarité a diminué au fil du temps.

En 2015 et 2024, environ 46 % des travailleurs canadiens ayant présenté une demande d'emploi permanent étaient concentrés dans des emplois en informatique et en mathématiques, ou dans des emplois en architecture et en génie. La proportion de personnes travaillant dans ces professions était

3. Le système PERM est obligatoire pour les employeurs qui embauchent des travailleurs étrangers dans les catégories d'emploi de deuxième préférence (EB-2, professionnels ayant un diplôme d'études supérieures) et de troisième préférence (EB-3, travailleurs qualifiés, professionnels et travailleurs non qualifiés) (National Immigration Forum, 2023). Depuis le début des années 2010, environ 60 % des résidents permanents canadiens en emploi aux États-Unis ont été admis dans les catégories EB-2 et EB-3.

4. Les données du système PERM sont disponibles depuis 2008, mais les renseignements permettant de distinguer les citoyens canadiens nés au Canada et les citoyens canadiens nés à l'étranger ne sont disponibles que depuis 2015.

plus élevée chez les citoyens canadiens nés à l'étranger (52 % en 2024) que chez les citoyens canadiens nés au Canada (36 %). Toutefois, ce dernier groupe était plus susceptible d'occuper des postes de gestion.

Le niveau élevé de compétences de ces travailleurs se reflétait également dans les salaires offerts par leurs employeurs parrains. Le salaire médian offert a légèrement fléchi de 2015 à 2024, passant de 144 000 \$ (en dollars américains constants de 2024) à 137 000 \$. Les offres salariales étaient comparables entre les citoyens canadiens nés au Canada et les citoyens canadiens nés à l'étranger.

Tableau 1
Caractéristiques des citoyens canadiens présentant une demande d'accréditation professionnelle aux États-Unis, selon le pays de naissance, 2015 et 2024

	Tous		Citoyens canadiens nés au Canada		Citoyens canadiens nés à l'étranger	
	2015	2024	2015	2024	2015	2024
	nombre					
Nombre total de demandes	3 309	2 459	1 535	988	1 774	1 471
	pourcentage					
Scolarité						
Diplôme de niveau inférieur au baccalauréat	18,4	23,7	23,5	29,4	13,9	20,0
Baccalauréat	40,0	45,8	42,0	45,0	38,3	46,2
Maîtrise	28,3	22,6	20,7	15,9	34,9	27,1
Doctorat	12,9	7,9	13,8	9,7	12,1	6,7
Professions						
Gestion	18,1	14,0	25,0	18,8	12,2	10,8
Opérations commerciales et financières	7,3	13,2	8,2	14,0	6,5	12,6
Informatique et mathématiques	31,4	33,1	24,2	25,8	37,6	37,9
Architecture et génie	15,1	12,6	8,8	10,1	20,5	14,3
Professionnels et techniciens de la santé	6,9	6,3	6,3	6,3	7,5	6,4
Autres professions	21,2	20,8	27,6	25,0	15,7	17,9
	dollars américains de 2024					
Salaires médians offerts	144 000	137 000	146 000	135 000	142 000	138 000

Notes : La somme du pourcentage des catégories de scolarité peut ne pas correspondre à 100 % en raison de données manquantes. Les revenus médians sont arrondis au millier de dollars près.

Source : U.S. Department of Labor, Performance Data, <https://www.dol.gov/agencies/eta/foreign-labor/performance>.

Résumé

Au cours des dernières décennies, on a observé une baisse marquée de la migration permanente du Canada vers les États-Unis. Le nombre moyen de personnes nées au Canada à qui la résidence permanente a été accordée aux États-Unis a diminué de 30 % de la fin des années 2000 à la fin des années 2010. En revanche, le nombre d'immigrants nés aux États-Unis au Canada a augmenté. Dans l'ensemble, le Canada a subi une perte nette dans l'échange de résidents permanents du début des années 1990 au milieu des années 2010. Toutefois, depuis 2018, la différence dans les flux de résidents permanents entre les deux pays est devenue relativement faible.

Les données des demandes d'accréditation professionnelle aux États-Unis révèlent que les travailleurs temporaires canadiens à la recherche d'un emploi permanent aux États-Unis étaient très instruits et concentrés dans des professions en informatique, en mathématiques, en architecture et en génie, bien que le niveau de scolarité global de ces demandeurs ait diminué au fil du temps. En 2024, les citoyens canadiens nés à l'étranger représentaient 60 % de tous les citoyens canadiens qui présentaient une demande d'accréditation professionnelle aux États-Unis, et les offres de salaire médian pour ces postes étaient demeurées élevées, mais légèrement inférieures à celles d'une décennie plus tôt.

Le mouvement migratoire continu de Canadiens hautement qualifiés — qu'ils soient nés au Canada ou à l'étranger — vers le marché du travail américain a d'importantes conséquences pour les deux pays. Au Canada, il met en relief les difficultés liées au maintien en poste des immigrants qualifiés. Aux États-Unis, l'afflux de travailleurs canadiens hautement qualifiés continue de stimuler des secteurs clés, mais la baisse globale de l'immigration canadienne semble indiquer un resserrement de la concurrence pour les talents mondiaux.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Marc Frenette de ses conseils et ses commentaires relatifs à une version antérieure de cette étude.

Auteurs

Feng Hou travaille à la Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales, Direction des études analytiques et de la modélisation, à Statistique Canada. Milly Yang travaille au département de sociologie de l'Université Yale, aux États-Unis. Yao Lu travaille au département de sociologie de l'Université Columbia, aux États-Unis.

Bibliographie

Batalova, J. (2006). [Spotlight on Legal Immigration to the United States](#). Migration Policy Institute. Consulté le 27 avril 2025.

Bérard-Chagnon, J. et Canon, L. (2022). La diaspora canadienne : estimation du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger. Produit n° 91F0015M au catalogue de Statistique Canada.

Damas de Matos, A. et Parent, D. (2019). Canada and high-skill emigration to the United States: Way station or farm system? *Journal of Labor Economics*, 37(S2), S491-S532.

Dion, P. et Vézina, M. (2010). [Émigration du Canada vers les États-Unis de 2000 à 2006](#). *Tendances sociales canadiennes*, 90, 60-70.

Hou, F., et Stick, M. (2025). [Tendances récentes en matière de flux migratoires des États-Unis au Canada](#). *Rapports économiques et sociaux*, 5(3), 1-6.

Mueller, R.E. (2006). What happened to the Canada-United States brain drain of the 1990s? New evidence from the 2000 US census. *Journal of International Migration and Integration*, 7(2), 167-194.

Mueller, R.E. (2013). A note on Canadian migration to the United States during the 1980s and 1990s. *Applied Economics*, 45 (22), 3197-3210.

National Immigration Forum. (2023). [Explainer: PERM Labor Certification Process](#).

Office of Homeland Security Statistics des États-Unis. (s.d.a). [Yearbook of Immigration Statistics](#), consulté le 28 avril 2025.

Office of Homeland Security Statistics des États-Unis. (s.d.b). [Profiles on Lawful Permanent Residents](#), consulté le 28 avril 2025.

Rissing, B.A. et Castilla, E.J. (2014). House of green cards: Statistical or preference-based inequality in the employment of foreign nationals. *American Sociological Review*, 79(6), 1226-1255.

Statistique Canada. (2024). Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) Rapport technique, 2023. Produit n° 11-633-X au catalogue — N° 050.

U.S. Bureau of the Census. (1990). [Migration Between the United States and Canada](#). Current Population Reports, Series P-23, No. 161.

Zhao, J., Drew, D. et Murray. (2000). Exode et afflux de cerveaux : Migration des travailleurs du savoir en provenance et à destination du Canada. *Revue trimestrielle de l'éducation* 6 (3), 8-37.